

MAZÈRES-LEZONS

Vaya con Dios en concert à l'église



Vaya con Dios fera plonger son public entre chants basques et espagnols. © DR

Le vendredi 21 octobre à 20h30, le chœur d'hommes Vaya con Dios se produira en concert en l'église Saints Barthélémy et Pierre de Mazères-Lezons.

Au programme : des chants traditionnels basques, espagnols mais aussi du classique et du gospel, et bien d'autres surprises. Ces voix d'hommes sont armées d'une guitare, d'un bandonnéon et d'un accordéon, sous la baguette invisible d'André Naude.

Depuis 1994, le groupe a enregistré 5 CD et interprété plus de 50 titres issus de registres variés. Entrée : 10 €, gratuit pour les moins de 14 ans. La billetterie se tiendra à l'entrée de l'église à partir de 19h30.

GAN

Des agents recenseurs et contractuels recrutés

La dernière séance du conseil municipal a notamment autorisé, à l'unanimité, le maire à recruter huit agents contractuels pour pallier l'accroissement temporaire d'activité, et notamment accompagner des enfants porteurs de handicap. 11 agents recenseurs, non titulaires et à temps non complet, seront également recrutés pour une période allant du 4 janvier au 28 février 2023.

Par ailleurs, la commune louera, à compter de 2023, au prêtre affecté aux églises communales et résidant à Gan l'indemnité maximale déterminée par le ministère de l'Intérieur, soit 479,86 €, revalorisable selon le point d'indice des fonctionnaires.

Autres points :

- modification de l'autorisation de programme pour le projet « Plaine des sports du Mercé » pour un montant global de 1 189 051,91 €, compte tenu de travaux de mise en sécurité d'armoire électrique et la rénovation du terrain de football.

- modification du budget principal pour intégrer le don de l'entreprise SAS SUD BTP, à titre gracieux, de 7 modules. Cette immobilisation physique est non amortissable. Il convient d'intégrer ces biens, d'une valeur de 50 000 €, dans le patrimoine de la collectivité.

MAZÈRES-LEZONS

Inauguration en grande pompe pour une RD37 totalement rénovée



L'inauguration s'est effectuée devant un parterre fourni d'élus. © PASCALE ARRANZ

De nombreuses personnalités étaient présentes pour inaugurer une traversée du village « pacifiée ».

L'inauguration de la RD37 rénovée, qui traverse Mazères-Lezons, s'est effectuée en grande pompe et devant un parterre fourni d'élus communautaires et départementaux, de la députée Josy Poueyto et du président du conseil départemental Jean-Jacques Lasserre qui rappela également son engagement pour la digue du Gave.

Pour l'occasion, un jazz-band a fait briller les cuivres et les enfants du conseil municipal des jeunes ont enfourché trottinettes et vélos. C'est donc en musique et conduit par une joyeuse cohorte de jeunes que le groupe a emprunté la RD37.

Après les remerciements

d'usage et le rappel de la genèse du projet de réhabilitation de la RD37, Monique Sémavoine, la maire, exprima son attachement à sa commune ainsi que son implication passionnée pour ses habitants. Elle souligna à quel point la sécurité des riverains et le cheminement doux étaient importants : « La traversée est possible à pied de tout l'ancien « village-rue » de Mazères, et croyez-moi cela n'a pas été facile d'imposer les rétrécissements et les écluses ! »

« Un visage naturel et humain »

« Tout a été réalisé pour redonner un visage naturel et humain à cette ancienne route tout en goudron », a repris l'édile. Avec notamment le ralentissement du trafic par une Zone 30 tout le long ; une limitation de la traversée du village aux poids lourds (sauf desserte locale) grâce à un arrêté pris avec les communes



C'est en musique que le groupe a emprunté la RD37. © PASCALE ARRANZ

d'Uzos, Rontignon et Narcastet ; le prolongement de la piste cyclable depuis l'avenue de la République jusqu'à la rue du Gave ; l'installation d'un nouvel abri de bus Idélic ; l'aménagement qualitatif des parvis de l'église et de la mairie et une végétalisation paysagère tout le long de l'avenue pour embellir la traversée.

Ces travaux ont fait suite à l'enfouissement des réseaux en 2021. Une sécurisation avait été mise en place le temps du chantier, réalisé en co-maîtrise d'ouvrage Département/Commune, d'un coût de 768 509€ TTC et d'une durée de 6 mois, confié aux entreprises Rey-Betbeder, Signature et Guilhem.

GAN

Des travaux ont débuté pour réduire le risque d'inondations

Le chantier a pour but de créer un délestage des eaux du lit principal du Nééz lors de crues de moyenne importance.

Sous la maîtrise d'œuvre du Syndicat mixte du bassin du gave de Pau (SMBGP), l'entreprise Laporte a débuté des travaux pour réaliser le bras de délestage du Mercé, travaux déclarés d'intérêt général par le préfet en septembre 2022.

Le chantier, démarré début octobre pour une durée de 4 à 6 semaines, a pour but de réduire les inondations dans les secteurs des rues Prévert et Gaston de Foix. Il s'agit de créer un délestage des eaux du lit principal du Nééz lors de crues de moyenne importance.

Le début des travaux a été supervisé par Michel Capéran



La visite du chantier avec Michel Capéran, Francis Péés et Henri Pellizaro.

© JEAN-PIERRE LABARTHETTE

et Henri Pellizaro, respectivement président et directeur du SMBGP, et Francis Péés, maire de Gan.

L'ouvrage, d'une longueur de 350 mètres avec deux entrées d'eau d'une profondeur

moyenne de 1,20 m, permettra d'évacuer 28 m³ par seconde en crue centennale, soit 56 % du débit du Nééz.

Le coût des travaux s'élève à 200 000 €, financés par la taxe Gemapi et la communauté

d'agglomération.

La prochaine étape sera la hausse de 1 m de la digue, actuellement de 6 m, portant la contenance du réservoir à 160 000 m³ au lieu des 120 000 m³ actuels. L'étude sera lancée en 2023 pour des travaux, dans le cadre du plan d'action de prévention des inondations, après 2025 et d'un coût de 500 000 à 600 000 €.

Sensibilisation des jeunes publics

Ce programme de prévention des inondations sera complété par une action de sensibilisation des jeunes publics dans les écoles, un diagnostic de vulnérabilité sur 14 habitations et l'amélioration de l'alerte, par la pose d'un détecteur de crue sur le bassin écréteur.

Par ailleurs, le programme de gestion du Nééz et du Soust et de leurs affluents sera prochainement soumis à enquête publique pour déclarer d'intérêt général les travaux de restauration des cours d'eau. Cette déclaration d'intérêt général n'enlèvera rien aux obligations d'entretien du lit et des berges par les propriétaires riverains.